

ORDRE DU JOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 OCTOBRE 2020 A 18 HEURES

Salle communale de la Garance à Sérignan-du-Comtat

Séance ouverte au public (limité à 50 personnes)

Finances / budget

QUESTION N°1 / DELIBERATION N° 2020-120 : **CHARTRE D'ENGAGEMENTS DU NOUVEAU RESEAU DE PROXIMITE DES FINANCES PUBLIQUES / APPROBATION**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à approuver le projet de charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques, proposé par la Direction départementale des finances publiques, jointe en annexe, et à autoriser le Président à la signer.

→ *Note de synthèse n° 1*

QUESTION N°2 / DELIBERATION N° 2020-121 : **DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2020 / APPROBATION**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à approuver la décision modificative (DM) n°1 du budget annexe assainissement, jointe en annexe, qui vise à réajuster certaines dépenses d'exploitation et d'investissement.

→ *Note de synthèse n° 2*

Assainissement

QUESTION N°3 / DELIBERATION N°2020-122 : **FIXATION DES TARIFS 2021 DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF / APPROBATION**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver la fixation des tarifs 2021 de la redevance d'assainissement collectif pour les usagers du service.

QUESTION N°4 / DELIBERATION N°2020-123 : **FIXATION DES TARIFS 2021 DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LES USAGERS NON DOMESTIQUES / APPROBATION**

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver la fixation des tarifs 2021 de la redevance d'assainissement collectif pour les usagers non domestiques.

→ *Note de synthèse n°3 pour les questions 3 et 4*

QUESTION N°5 / DELIBERATION N°2020-124 : ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIERES POUR LES REHABILITATIONS D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF / APPROBATION

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

La commission assainissement s'est réunie le 29 septembre en vue d'examiner les demandes d'aides financières attribuées par la communauté de communes aux propriétaires pour la réhabilitation de leur installation d'assainissement non collectif, en fonction des critères d'éligibilité définis dans le règlement de l'opération. Le conseil communautaire est amené à approuver le versement de ces aides aux propriétaires éligibles.

→ *Note de synthèse n°4*

QUESTION N°6 / DELIBERATION N°2020-125 : RECONDUCTION DE L'OPERATION PROGRAMMEE D'AIDE A LA REHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF/ APPROBATION

Rapporteur : Mme Isabelle DALADIER-MARTIN

Le conseil communautaire est amené à approuver la reconduction de l'opération programmée d'aides à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif et son règlement, qui a pour objet de définir les conditions et les modalités de fonctionnement de cette opération. Le nouveau règlement de l'opération est joint en annexe.

→ *Note de synthèse n°5*

QUESTION N°7 / DELIBERATION N°2020-126 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DIAGNOSTIC PERMANENT DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CAMARET-SUR-AYGUES / APPROBATION

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à autoriser le président à demander une subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour la mise en œuvre du diagnostic permanent du système d'assainissement de Camaret-sur-Aygués, selon le plan de financement joint en annexe.

→ *Note de synthèse n°6*

Environnement / déchets ménagers

QUESTION N°8 / DELIBERATION N°2020-127 : PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES / DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire a approuvé la mise en œuvre du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) lors de sa dernière séance. Le conseil est aujourd'hui appelé à approuver la désignation des membres de la Commission consultative qui va être chargée de le mettre en œuvre et d'émettre un avis sur ce document avant son adoption par le conseil.

→ *Note de synthèse n°7*

QUESTION N°9 / DELIBERATION N°2020-128 : REGLEMENT INTERIEUR DES DECHETTERIES MODIFIE / APPROBATION

Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD

Le conseil communautaire est amené à approuver le règlement intérieur des déchetteries modifié, joint en annexe.

→ *Note de synthèse n°8*

Commande publique

QUESTION N°10 / DELIBERATION N°2020-129 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°2020-04 RELATIF A LA MISE A JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

Rapporteur : M. Julien MERLE

La commission d'appel d'offres, lors de sa réunion du 16 octobre 2020 a décidé d'attribuer le marché relatif à la mise à jour du schéma directeur intercommunal d'assainissement et du zonage d'assainissement au Cabinet EGIS EAU, pour un montant total de 232 545 € HT. Le conseil communautaire est appelé à entériner ce choix. Le rapport d'analyse des offres est joint en annexe.

→ *Note de synthèse n°9*

QUESTION N°11 / DELIBERATION N°2020-130 : AVENANT N°1 AU MARCHE RELATIF A LA GESTION ET L'ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DES STATIONS D'EPURATION ET DE TRAITEMENT ET VALORISATION DES BOUES (MARCHE 2019-01) / APPROBATION

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est appelé à approuver l'avenant n°1 au marché relatif à la gestion et l'entretien des réseaux d'assainissement collectif et des stations d'épuration, avec traitement et valorisation des boues, dont l'attributaire est la société SUEZ Environnement. Cet avenant, joint en annexe, a été approuvé par la commission d'appel d'offres lors de sa réunion du 16 octobre.

→*Note de synthèse n°10*

Urbanisme

QUESTION N°12 / DELIBERATION N°2020-131 : CONTRAT D'HEBERGEMENT ET MAINTENANCE SUR SERVEUR MUTUALISE ET SERVICES ASSOCIES POUR SIMAP ET R'ADS / APPROBATION

Rapporteur : M. Fabrice LEAUNE

L'hébergement et la maintenance des logiciels SIMAP et R'ADS sont assurés par la société SIRAP. Le conseil communautaire est appelé à approuver le nouveau contrat de maintenance qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2021, joint en annexe, et à autoriser le Président à le signer. Ce contrat est conclu pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

→*Note de synthèse n°11*

Personnel

QUESTION N°13 / DELIBERATION N°2020-132 : CREATION D'UN EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE / APPROBATION

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le contrat de travail de l'agent qui occupe les fonctions de gardien de la déchetterie de Piolenc prend fin le 30 novembre prochain.

Afin d'assurer la continuité de ce service, le conseil communautaire est appelé à approuver la création d'un emploi d'adjoint technique recruté sur la base d'un contrat pour accroissement temporaire d'activité, pour une durée déterminée de douze mois, renouvelable dans la limite de dix-huit mois consécutifs (article de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

→*Note de synthèse n°12*

Affaires foncières

QUESTION N°14 / DELIBERATION N°2020-133 : ACQUISITION D'UNE PARCELLE POUR LA MISE EN PLACE DE COLONNES ENTERREES / APPROBATION

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est appelé à approuver l'acquisition par la communauté de communes de la parcelle appartenant à M. Francis BARTHEE, située Cros de la Martine à Sérignan-du-Comtat, en vue de la réalisation d'un point d'apport volontaire avec implantation de sept colonnes enterrées.

→*Note de synthèse n°13*